

DJCE Poitiers?

Par **cyd**, le **28/06/2010** à **12:38**

bonjour, je suis nouvelle sur le forum et je viens de faire le tour des sujets pouvant m'intéresser mais je ne trouve rien sur la fac de Poitiers.

je viens de terminer ma licence à Toulon et j'envisage un M1 droit de l'entreprise. mon problème est que jusqu'à présent j'envisageais la fac de Montpellier en visant son DJCE en M2 mais pour des raisons qui n'ont rien de scolaires dirons nous il se trouve que la fac de Poitiers m'intéresse désormais beaucoup. Vous parlez beaucoup de Montpellier, Nancy ou Paris mais je n'ai rien vu sur Poitiers. j'ai peur de faire une erreur en changeant d'avis maintenant, c'est à dire en privilégiant Poitiers, si Montpellier est plus réputée. D'un autre côté n'ayant pas fait le magistère à Montpellier (manque d'information préalable!) et ayant vu sur le forum qu'il est quasi impossible d'y intégrer le M2 directement je me dis que Poitiers ne serait pas une mauvaise idée du tout étant donné que la formation ne prend en compte que le M1.

Pourriez vous me donner des indications sur la réputation de la fac de Poitiers (celle de Montpellier n'étant plus à faire!) ou des avis sur la question sachant que je n'ai rien contre les fac de province et que je ne vois pas l'intérêt d'aller me perdre à Paris (je suis parisienne entendons nous bien) ni de faire la fête tout les soirs durant mon année de master.

j'espère avoir des réponses rapidement au vu des dates d'inscription qui approchent à grands pas!

Merci d'avance !  image not found or type unknown

Par **alex83**, le **28/06/2010** à **18:48**

Salut,

Tout d'abord bravo pour la licence, même si ce n'est que la fin du début. Ensuite, au niveau du DJCE de Montpellier, il a effectivement bonne réputation, mais ce qu'il faut savoir c'est que tous les élèves qui sortiront de DJCE, dans quelque ville que ce soit, seront bien "cotés" sur le marché du travail. Ce qui change d'un DJCE à un autre, au delà des "on dit" en ce qui concerne leur réputation, c'est l'appétence de certains DJCE pour une matière en particulier. Donc si tu arrives à intégrer Poitiers, ce qui est déjà en soi une performance (il n'y a que 11 DJCE), tu ne seras pas défavorisée, bien au contraire.

Par ailleurs, rien ne t'oblige à faire un choix, tu peux aisément faire plusieurs demandes... Par la suite si tu es prise aux oraux dans les deux, tu choisiras selon ta convenance.

Moi je suis à la fac Toulon aussi, je rentre en 2ème année et aspire à candidater à la fin de l'année prochaine pour les magistères =)

Bonne chance pour la suite en tout cas =)

Par **cyd**, le **29/06/2010** à **12:42**

Salut, merci pour ta réponse ça me déstresse un peu. je me dis aussi que dans la mesure où j'arrive à intégrer un DJCE (même s'il est dans le nord pas de calais!) ce sera déjà un exploit en soi mais bon je préfère me poser les bonnes questions avant d'être au pied du mur. j'aurai voulu faire le magistère aussi à Montpellier au départ sauf que je n'ai appris que cette année qu'il fallait commencer dès la L3 et ça serait idiot de refaire ma troisième année. par contre j'espère que t'as un bon dossier parce qu'il sélectionne beaucoup à l'entrée en tout cas je te souhaite bon courage.

par contre je ne peux pas choisir après à moins d'exclure la sélection locale (ce qui serait aussi intelligent que de m'exiler en Norvège!) puisque si je suis prise à la sélection locale je ne peux plus prétendre à la sélection nationale et si je ne suis pas prise lors des sélection locale je n'aurai plus qu'à prier pour être convoquée à Paris!!

Moi finalement je vais choisir Poitiers, je me dis que n'ayant pas fait le magistère à Montpellier et étant donné qu'il les prennent eux en priorité à la sortie du M1 autant aller à Poitiers où j'aurais toutes mes chances et où je ne serai pas défavorisé par ça.

j'aimerais aussi savoir, s'il ya des M2 DJCE qui passe sur ce forum, quel était leur niveau en M1 ou leur moyenne générale par exemple, histoire que sans me mettre la pression je sache

où je mets les pieds et à quel point je vais devoir m'arracher cette année Image not found or type unknown

merci et bonne journée à tous

Par **alex83**, le **29/06/2010** à **14:12**

Mais il me semble pas que les DJCE prennent en priorité les magistères. Peut-être y a-t-il un certain nombre d'étudiants qui poursuivra en djce après le magistère mais ce n'est pas systématique. Je veux dire par là que tu as autant de chance (si ton dossier est bon et original) que quelqu'un qui aurait fait le magistère. Il n'y a pas qu'un recrutement interne. Enfin, il me semble.

Au niveau des dossiers, ça ne se joue pas uniquement au niveau des notes (voire pas du tout je pense). C'est évident que si tu étais major de promo pendant tes 3 années, ça ne jouera pas en ta défaveur. Cependant, il me semble qu'un certain nombre d'étudiants intègrent les DJCE avec des moyennes moins mirobolantes (11, 12) mais qui ont fait, au cours de leur 4 années, des choses extra universitaires : stages conseillé (avec rapport), associatif, sport, passion divers, ceux qui ont fait des voyages à l'étranger, une année ou un semestre erasmus... Je ne pense pas que les recruteurs cherchent que des mentions bien ou très bien mais aussi et surtout des personnalités originales et des gens qui ont fait des choses ou ont

un parcours singulier.

Après, les personnes qui sont passés par le DJCE sauront te répondre plus précisément mais ne te fie pas uniquement aux notes. Si tu es prises à l'oral il faudra que tu leur montre que tu es très motivée et pourquoi tu veux vraiment faire ça... Bref, je te souhaite de réussir dans ta voie, voie que je suivrai également je pense =)

Et vive la fac de droit de Toulon XD

Par **ANCIEN DJCE**, le **27/09/2011** à **11:01**

Bonjour,

J'arrive sûrement un peu tard, mais on ne sait jamais.

Concernant le choix du DJCE, comme ceci a été dit ce qui compte c'est d'en faire un. Ensuite il existe effectivement quelques différences entre eux. Par exemple il est évident que celui d'ASSAS est au dessus des autres pour travailler à Paris (ce qui est logique quand on y pense puisque si l'on veut travailler à Caen, le DJCE de Caen aura sûrement un avantage sur les autres!), ce qui fait dire souvent que le DJCE d'Assas est le "meilleur". Ce n'est absolument pas le cas au niveau des résultats (il suffit de regarder le certificat de Montpellier en juin).

Voilà mis à part Assas qui bénéficie du tampon "ASSAS", celui de Montpellier a pour lui son ancienneté et la renommée de son directeur. Celui de Nancy est lui très reconnu en fiscalité. Mais outre ces DJCE, celui de Lyon compte par exemple de nombreux anciens dans de prestigieux cabinets parisiens.

Celui de Rennes également qui bénéficie aussi de son ancienneté.

Celui de Poitiers garde aussi une bonne réputation avec de grands noms qui y ont participé.

Mais également Strasbourg, Toulouse,...

Tout ça pour dire que vraiment peu importe le lieu!

Pour ce qui est de Poitiers donc, il a été créé par Jean-Jacques DAIGRE qui continue d'y intervenir de temps en temps, les infrastructures du DJCE sont excellentes, l'encadrement est bon. Il bénéficie encore du rayonnement que lui a apporté la présence de grands profs comme Daigre donc mais également le Professeur Hallouin qui intervient toujours il me semble.

Le co-directeur est un bon professeur. Les enseignements sont un peu plus tournés vers le droit des sociétés, mais il reste globalement équilibré.

La ville n'est pas super vivante, mais bon le DJCE n'est pas une année où l'on passe son temps à sortir!

Voilà j'espère que ce post aura pu aider ;)

Par **Yn**, le **27/09/2011** à **11:50**

Salut, je suis d'accord avec le message d'*Ancien DJCE*. J'ajoute que cette formation bénéficie

d'un plus qui est l'organisation en réseau.

Tu as un socle commun en droit des affaires, mais certains DJCE sont un peu plus orientés vers la fisca ou le droit financier, bref tu trouveras toutes les infos sur leur site respectif.

Pour la sélection, il faut arrêter de croire que seules les notes entrent en jeu : bien entendu, il faut avoir un dossier solide, mais les stages, job d'été et la **motivation** à l'entretien sont trèèèè importants.

Si tu souhaites faire un DJCE, le mieux est de multiplier les demandes. Je suis maintenant en M2, et je peux t'assurer que tu peux être refusé (parfois sans entretien) dans certains M2 moins réputés que d'autres.

Si tu veux, on pourra en discuter en privé.

Par **CharlotteCha**, le **15/11/2014** à **01:39**

Petit message: j'ai fais le DJCE de poitiers et il est nulle à ch*** , je regrette de ne pas avoir accepter celui de paris , moi qui ne voulais pas aller à la capitale.

La formation est vide, et je n'ai rien appris de nouveau.

Bon courage à tous!